

**Crescentis**

ISSN : 2647-4840

: Université de Bourgogne

6 | 2023

Des cépages sans noms, des noms sans cépages. Comment désigner la vigne ?

## Non, François I<sup>er</sup> n'a pas introduit le cépage Romorantin dans le Val de Loire en 1518

*No, the king Francis I did not introduce the Romorantin vine variety in the Loire Valley in 1518*

15 December 2023.

**Henri Galinié**

DOI : 10.58335/crescentis.1424

 <http://preo.u-bourgogne.fr/crescentis/index.php?id=1424>

Licence CC BY 4.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>)

Henri Galinié, « Non, François I<sup>er</sup> n'a pas introduit le cépage Romorantin dans le Val de Loire en 1518 », *Crescentis* [], 6 | 2023, 15 December 2023 and connection on 22 July 2024. Copyright : Licence CC BY 4.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). DOI : 10.58335/crescentis.1424. URL : <http://preo.u-bourgogne.fr/crescentis/index.php?id=1424>

PREO

# Non, François I<sup>er</sup> n'a pas introduit le cépage Romorantin dans le Val de Loire en 1518

*No, the king Francis I did not introduce the Romorantin vine variety in the Loire Valley in 1518*

## **Crescentis**

15 December 2023.

6 | 2023

**Des cépages sans noms, des noms sans cépages. Comment désigner la vigne ?**

**Henri Galinié**

DOI : 10.58335/crescentis.1424

 <http://preo.u-bourgogne.fr/crescentis/index.php?id=1424>

Licence CC BY 4.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>)

---

L'élaboration d'une légende

Premier épisode

Les plants de Beaune rouges de 1518

Deuxième épisode

Le nom de cépage romorantin n'apparaît qu'au XIX<sup>e</sup> siècle

Approximations cumulées

---

- 1 François I<sup>er</sup>, roi de France de 1515 à 1547, à l'instar de ses prédécesseurs et de ses successeurs, a beaucoup fait circuler de vins au cours de son règne pour l'approvisionnement de la « maison du roi », notamment lorsque celle-ci était en déplacement dans le royaume. Ces vins provenaient de diverses provinces et même d'au-delà comme en témoigne le catalogue des actes établi par Paul Marichal (1887-1908). Ces documents conservent aussi la trace de la création de nouvelles vignes à partir de plants introduits de divers lieux à deux reprises : à Romorantin en 1518 et auprès du château de Fontainebleau entre 1532 et 1539. Les actes liés aux vignes proches du château de Fontainebleau font apparaître en filigrane l'introduction de plants depuis le Quercy, le Languedoc et la Chalosse, puis l'Espagne et la Guyenne, et

encore le pays d'Arbois (Galinié 2017a : 2c). Cette série d'actes, malgré son réel intérêt dans l'histoire des cépages, de leur déploiement, de la formation et de la popularisation des noms qui leur ont été donnés, dans le milieu vigneron comme dans le milieu savant, n'a pas suscité beaucoup d'intérêt, bien que le dossier documentaire connaisse peu d'équivalents au xvi<sup>e</sup> siècle (Galinié 2016, 2017a).

- En revanche, depuis quelques années, les trois noms Romorantin, François I<sup>er</sup> et Chambord se sont retrouvés étroitement associés dans une activité soutenue sur l'internet, notamment depuis 2015, en relation avec le cinquième centenaire de la Renaissance dont la célébration a été fixée en 2019 afin de la faire coïncider avec les 500 ans du début des travaux à Chambord<sup>1</sup>.
- - **Romorantin** est le nom d'une petite ville de Sologne, aujourd'hui dans le département du Loir-et-Cher, sur les rives de La Sauldre, cours d'eau tributaire du Cher qui lui-même se jette dans la Loire en aval de Tours.
- **Romorantin**, sous la forme ampélographique 'Romorantin'B<sup>2</sup>, est aussi le nom d'un cépage mentionné pour la première fois au début du xix<sup>e</sup> siècle (Cavoleau 1827), dans le département du Loir-et-Cher. La biologie moléculaire l'a récemment montré issu du croisement du 'Pinot'teinturier noir et du 'Gouais'B (Lacombe *et al.* 2013). Il est aujourd'hui le cépage unique de l'appellation Cour-Cheverny, proche de Blois et de Chambord, et est aussi cultivé aux alentours par des vigneron du Loir-et-Cher.
- **François I<sup>er</sup>**, souverain emblématique de la Renaissance dans le Val de Loire, séjourna très souvent à Amboise et à Blois, surtout durant les premières années de son règne. À cette époque, il a engagé près de Blois la construction du château de Chambord tel que nous le connaissons aujourd'hui. Le nom du roi est attaché à celui de la ville de Romorantin, où sa mère Louise de Savoie avait une résidence, parce qu'au tout début de son règne (1515-1518), François I<sup>er</sup> forma, avec Léonard de Vinci, des projets pour refonder le château et la ville et accorder à cette dernière un rôle central, voire celui de capitale, au moins administrative, justifié à ses yeux par une situation géographique favorable pour l'administration du royaume. Bien que ce projet ait tourné court, des croquis et des notes, attribués à Léonard de Vinci, attestent la véracité de ces faits (Brioist *et al.* 2010)<sup>3</sup>.
- **Chambord** : La refondation du château débuta en 1519, à l'initiative de François I<sup>er</sup>. La documentation existante accrédite l'existence d'une relation directe entre l'abandon du projet de palais à Romorantin et le début de la construction de Chambord (Brioist *et al.* 2010).

- 2 Ces quatre éléments présentent, chacun considéré individuellement, un caractère de vérité indiscutable. Romorantin est une ville de Sologne en activité à la Renaissance ; 'Romorantin' est un cépage blanc du Loir-et-Cher au XIX<sup>e</sup> siècle ; les travaux au château de Chambord ont débuté en 1519 ; François I<sup>er</sup> a entretenu des liens étroits avec la ville de Romorantin et avec Chambord. Le problème réside dans la compression du temps, dans l'introduction du nom et de plants de romorantin au sein des événements de 1518-1519, voire du règne de François I<sup>er</sup>, et dans la relation établie entre cette variété, ce roi, la ville de Romorantin et, tout récemment, le château de Chambord<sup>4</sup>. Le cépage, lui, est un intrus dans ce contexte.

## L'élaboration d'une légende

- 3 Ce qu'il faut dénommer la légende de la relation entre le romorantin et le roi, puis entre cette même variété, le roi et Chambord, a été élaborée en deux temps depuis le XX<sup>e</sup> siècle.

## Premier épisode

- 4 Une tradition datable sans plus de précision du (début du) XX<sup>e</sup> siècle (car elle est absente des travaux du XIX<sup>e</sup> et notamment de la somme conclusive qu'est l'*Ampélographie* de Viala et Vermorel réalisée entre 1901-1910) attribuée à François I<sup>er</sup> l'introduction d'une variété nommée romorantin dans le Val de Loire depuis la Bourgogne où, de plus, l'usage de cette variété n'était et n'est pas attesté. Le fait, sous l'effet de la répétition sans vérification à la source, est considéré comme acquis. Or, cette tradition récente est fondée sur une lecture erronée d'un acte royal bien réel de 1518. La lecture de cet acte se révèle fautive sous deux aspects :
- le plant mentionné dans le texte de 1518 s'inscrit, pour qui pratique les sources des années 1400-1550, sans grand doute pour ce qui est de la Vallée de la Loire, dans le groupe des pinots noirs ;
  - l'existence du romorantin, sous ce nom, à cette date précoce, est très suspecte car aucun écrit ne mentionne ce nom avant 1827 (Galinié 2017c). Cette date atteste certes la préexistence de la variété sans plus de précision. Elle laisse néanmoins peser le doute sur un usage ancien du nom romorantin dans un contexte documentaire alors moins lacunaire qu'ailleurs dans le

royaume, du fait de la présence de la cour dans le Val de Loire, du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle.

## Les plants de Beaune rouges de 1518

- 5 La légende de l'introduction au début du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle d'une variété blanche de nom inconnu à Romorantin où elle aurait trouvé son nom au cours d'un bref transit repose sur un contresens dans la lecture d'un acte de François I<sup>er</sup> du 21 mars 1518. Le roi ordonne alors effectivement que soit remboursée à Pierre La Parque, la somme de 162 livres tournois et 10 sous par lui engagée « tant pour l'achat de la quantité de quatre vingtz milliers de complan de Beaune par luy achapté par ordonnance et commendement verbal dudit seigneur, salaire de vigneronns qui l'ont cueilly, voicturiers tant par eaue que par terre et qui ont mené et conduit ledit complan depuis ladite ville de Beaune jusques au port de Digoyns et dudit port jusques en la ville de Tours et dudit Tours jusques en la ville de Romorantin où iceluy complan ledit seigneur a ordonné estre planté »<sup>5</sup>. Ce passage ne comporte aucune ambiguïté : du ou des plants (*complan*) de Beaune sont envoyés de la ville de Beaune à celle de Romorantin, via Digoïn et Tours, pour y être plantés, en réponse à la demande du roi. Très probablement, ce « complant de Beaune » est le nom d'une variété au moins nominale de pinot noir de Bourgogne (Grillon, Garcia, Labbé 2019) alors largement diffusé et communément utilisé dans le Val de Loire, particulièrement dans les vignes aristocratiques comme celles du château de Chenonceau à la même époque, pour obtenir des vins de qualité (Galinié 2016). Le texte ne fait aucunement allusion à un plant ou complant blanc.
- 6 La première mention du nom *plant de Beaune* avec description de la variété, rouge et non blanche, est due au poète Eustache Deschamps à la fin du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle (*Œuvres complètes*, T. VII, p. 327) : « ... ce droit plant de Beaune, / Qui ne porte pas coulour jaune, / Mais vermeille... ». Dans les vignes du château de Chenonceau, du temps de Diane de Poitiers (1547-1557), existait un « clos des beaunes » planté de plants de beaune qui donnait du vin de beaune claret (Galinié 2016). C'est donc une variété au moins nominale, peut-être particu-

lière de pinot, un plant au raisin noir, porteur d'un nom spécifique lié au vignoble où elle a été soit obtenue, soit identifiée pour ses propriétés, qui est envoyée de Bourgogne à Romorantin pour y être plantée.

## Deuxième épisode

- 7 Ces derniers temps, une étape supplémentaire a été franchie. Des vignes du cépage 'Romorantin'B ont été implantées (de même que d'autres cépages) au château de Chambord en 2015<sup>6</sup>. Le choix d'un cépage local se justifie amplement et doit être salué comme une initiative heureuse de promotion du patrimoine ampélographique ligérien. En revanche, l'entretien de la confusion entre la présence de vignes dans le parc et l'identification du 'Romorantin'B en tant que cépage originel dans ces mêmes vignes est hasardeux pour le crédit de l'entreprise à terme. Plane en effet l'idée que l'on renouerait ainsi aujourd'hui avec les vignes primitives que François I<sup>er</sup> aurait fait introduire au château dont les travaux de construction débutaient. Un lien qui n'existe pas se tisse entre l'abandon du projet de cité idéale à Romorantin, le début des travaux à Chambord et ces plants de Beaune assimilés à tort à des plants de 'Romorantin'B. L'idée semble être que l'abandon du projet de refondation de la ville de Romorantin ayant coïncidé à peu près avec le début des travaux à Chambord, la destination initiale d'une partie au moins des quatre-vingt mille plants de 1518, aurait pu être modifiée.
- 8 Aucun des actes royaux ne relate, à ma connaissance, ce transfert. Ce n'est pas une preuve mais un indice qui conforte l'acte, lui bien réel, de l'envoi des plants de la ville de Beaune à celle de Romorantin. En effet, en mars 1518, le roi fait acquitter des travaux réalisés et non engager le versement d'une avance qui accompagnerait une commande : à cette date, les ceps ont déjà été replantés à Romorantin. Le transfert des plants introduits de Bourgogne en 1518 depuis Romorantin jusqu'à Chambord en 1519 aurait alors nécessité que certains au moins des quatre-vingt mille ceps aient été déterrés de Romorantin et réexpédiés à Chambord, ce qui n'est pas impossible mais qu'il convient de prouver.
- 9 Par ailleurs, il existe à proximité immédiate de Romorantin un « Clos des Beaunes » de près de 6 ha de superficie qui, attesté plus tard, par

un plan levé en 1673 (Villedieu 1987), pourrait bien avoir été édifié pour recevoir et protéger des plants de « complant de beaune », introduits via Digoin et Tours en 1518. Ce n'est pas une preuve de l'introduction effective des plants de beaune dans ce clos à proximité immédiate de Romorantin, mais au moins un indice recevable car le rapprochement des locutions « plants de beaune » de 1518 et « Clos des Beaunes » de 1673 est fondé, au moins sur l'exemple des vignes de Chenonceau évoquées précédemment.

- 10 Autre élément à prendre en considération, et non des moindres, dans l'hypothèse de l'introduction ou du transfert, les plants de raisin noir du plant de beaune auraient muté en raisins blancs. Considérer le plant de beaune comme synonyme de romorantin conduit à éluder cette question délicate. Enfin, comment expliquer que les plants, dans un si vaste et célèbre projet, n'aient pas été renommés chambord et soient censés avoir conservé au cours des siècles le nouveau nom d'un lieu, Romorantin, où ils n'auraient séjourné que quelques mois ?
- 11 Lorsque, un peu plus tard, François I<sup>er</sup> a fait venir des plants de Cahors (et d'ailleurs) pour créer un vignoble près du château de Fontainebleau (1532-1539) et que ceux-ci ont été diffusés par la suite depuis les vignes implantées à cette occasion à Samoreau, village proche du château, dans les vignobles septentrionaux de l'Île de France d'alors, de la Bourgogne auxerroise et de l'Orléanais, les plants et les raisins de Cahors ont reçu les noms de « samoireau » et de « plant du roi » pour marquer leur provenance et ont conservé ces dénominations pendant trois siècles<sup>7</sup>.
- 12 La conclusion à retenir est que l'on ne peut pas s'appuyer sur cet acte de 1518 pour prétendre que le cépage romorantin fut introduit, de Bourgogne ou d'ailleurs, dans le Val de Loire et plus précisément en Sologne ou à Chambord du temps de François I<sup>er</sup>.

## **Le nom de cépage romorantin n'apparaît qu'au XIX<sup>e</sup> siècle**

- 13 Second point qui indique que la lecture de l'acte de 1518 est erronée, le romorantin n'apparaît pas dans les sources ou les ouvrages spécialisés avant le début du XIX<sup>e</sup> siècle, du moins sous ce nom. Il peut avoir

existé auparavant, mais sous les noms de « framboise » ou de « dannery » et avoir été obtenu dans un vignoble ligérien (Bisson 1991), peut-être dans l'Orléanais où il est probablement attesté sous le nom de framboise en 1712 (Galinié 2017c).

- 14 Dans les enquêtes préfectorales conduites dans le Loir-et-Cher en 1804, entre autres sur l'économie de la vigne, ce cépage n'apparaît dans aucun des treize cantons<sup>8</sup> dont les dossiers se trouvent conservés aux Archives départementales du Loir-et-Cher à Blois (Galinié 2017b). Il est aussi absent des listes d'envois du même département du Loir-et-Cher depuis les arrondissements ou cantons de Blois, Vendôme, Montrichard et Saint-Aignan, pour la collection de vignes dite du Luxembourg à Paris la même année<sup>9</sup>.
- 15 Les premières mentions du nom romorantin peuvent dater des années 1820-1830, mais ce n'est qu'après 1860 que cette variété est bien présente, quoique rare et encore mal identifiée. Elle a certes pu être obtenue ou introduite auparavant sous un autre nom (ci-dessus). Toutefois aucune source ancienne, entre le début du xvi<sup>e</sup> siècle et le milieu du xix<sup>e</sup> siècle, ne mentionne la présence du nom romorantin, et *a fortiori* l'introduction de tels plants dans le Val de Loire par François I<sup>er</sup>. Bien que les noms vernaculaires, dans le Val de Loire et ailleurs, se multiplient dans la documentation à partir du milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, ce n'est pas le cas ici. Le nom dannery dans le Bourbonnais est néanmoins un candidat sérieux pour attester l'existence de la variété (Bisson 1991, Galinié 2017a).
- 16 P. Rézeau, dans le *Dictionnaire des noms des cépages de France*, donne la date de 1868 (J. Guyot) pour la première mention incontestable du nom romorantin dans le Loir-et-Cher. Il est alors confondu avec le chenin. Des mentions moins assurées existent à partir de 1827 (Cavo-leau).
- 17 L'étymologie, l'attribution et l'origine du nom romorantin associé à des plants demeurent obscures malgré les apparences. Le nom est bien attesté dans le département du Loir-et-Cher, mais la justification du choix de l'ampélonyme d'après le nom de la ville, semble-t-il après 1800, reste à exhumier.



## Approximations cumulées

- 18 Ainsi deux rapprochements hasardeux successifs sont la cause de la méprise. Le premier stade néglige les faits et attribue à des raisins blancs un nom évocateur de qualité réservé à des plants noirs d'un usage courant au temps de François I<sup>er</sup>. Cette légende a été forgée au xx<sup>e</sup> siècle, car elle est absente des traités et des ouvrages spécialisés qui, tous depuis le xix<sup>e</sup> siècle (Cavoleau 1827, Guyot 1868, Mathieu et Mouillefert in Viala et Vermorel 1904, Bisson 1990...), placent l'apparition du nom romorantin après 1820.
- 19 La légende qui associe dorénavant le cépage, le roi et Chambord, étape supplémentaire dans l'imaginaire du vin, est, elle, en cours de constitution. Elle reprend à son compte l'erreur précédente, néglige la question de la couleur des raisins et ajoute ou nécessite des hypothèses hasardeuses et incompatibles : l'introduction, voire le déplacement de plants et la conservation d'un nom (romorantin) qui n'aurait plus eu lieu d'être. Elle fabrique une vérité alternative infondée. Elle est, dans son esprit et ses ressorts, représentative de la pratique répandue qui, tout particulièrement quand sont évoqués le Val de Loire et la Renaissance, consiste à associer vignes, vins et rois.

---

ARTOZOUL J.-P., BAUDEL J., BISSON J., DURQUETY M. GUILLOT R., LAGARD P. LEVADOUX L., 1960, *Synonymie ampélographique de l'Ouest viticole français*, *Annales de l'amélioration des plantes*, Annales de l'Inra, Hors Série.

BISSON J., 1991, Le Romorantin ou Danernery, *Progrès Agricole et Viticole*, 108, p. 115-116.

BOULLAY J., 1712, *Manière de bien cultiver la vigne dans le vignoble d'Orléans*, seconde édition, Orléans.

BROIST P., VALLON M., NANNI R., 2010, *Léonard de Vinci : Romorantin, le projet ou-*

*blié*, Catalogue d'exposition, Romorantin.

CAVOLEAU J.-A., 1827, *Cœnologie française, ou Statistique de tous les vignobles... de la France*, Paris.

*Catalogue des actes de François 1<sup>er</sup>*, éd. P. Marichal, 9 tomes, 1887-1908 [En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5732537w/f394.image>].

DESCHAMPS E., 1878-1903, *Œuvres complètes*, édition Queux de Saint-Hilaire, G. Raynaud, 11 vols.

GALINIÉ H., 2016, *Les plants des vignes du château de Chenonceau : Orleans*,

Beaulne, Anjou, Herbois (1547-1557), *Recherches sur l'histoire des cépages de Loire*, 3 [En ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01292150>].

GALINIÉ H., 2017a, Les noms Samoireau et Côt dans les vignobles du Val de Loire (16<sup>e</sup> -19<sup>e</sup> s.), *Recherches sur l'histoire des cépages de Loire*, 4 [En ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01362338>].

GALINIÉ H., 2017b, Les cépages du département du Loir-et-Cher en 1804, *Recherches sur l'histoire des cépages de Loire*, 5 [En ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01427299>].

GALINIÉ H., 2017c, Les noms Framboise, Dannery, Romorantin (1712-1904), *Recherches sur l'histoire des cépages de Loire*, 6 [En ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01436142>].

GALINIÉ H., 2018, Romorantin, François 1<sup>er</sup>, Chambord, *Recherches sur l'histoire des cépages de Loire*, 9 [En ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01872109>].

GRILLON G., GARCIA J.-P., LABBÉ Th., 2019, Le « très loyal pinot » : itinéraire d'un cépage mythique de la Bourgogne, *Crescentis* [En ligne : <https://preo.u-bo>

[urgogne.fr/crescentis/index.php?id=1003](http://urgogne.fr/crescentis/index.php?id=1003)].

GUYOT J., 1868, *Etude des vignobles de France*, 3 tomes, Paris.

LACOMBE T., BOURSQUOT J.-M., LAUCOU V., DI VECCHI-STARRAZ M., PÉROS J.-P., THIS P., 2013, Large-scale parentage analysis in an extended set of grapevine cultivars (*Vitis vinifera* L.), *Theoretical and Applied Genetics*, 126, p. 401-414.

MATHIEU A., 1904, Petit Dannezy, In VIALA P. et VERMOREL V., *Traité général de viticulture, ampélographie*, vol. 2, Paris, p. 352-356 [En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6532842z/f536.item>].

MOUILLEFERT P., 1904, Romorantin, In VIALA P. et VERMOREL V., *Traité général de viticulture, ampélographie*, vol. 2, Paris, p. 328-332 [En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6532260t/f510.item>].

RÉZEAU P., 2014, *Dictionnaire des noms de cépages de France*, Paris, CNRS Editions, 1<sup>ère</sup> éd. 1998.

VILLEDIEU P., 1987, Le mur des Baunes de Pruniers, *Bull. Soc. d'Art, d'Hist. et d'Arch. de Sologne*, 1 <http://pruniersensologne.free.fr/mbau.htm>.

---

1 Par exemple : les vignes de François I<sup>er</sup> de retour au château de Chambord, *Revue des vins de France*, 2015 [En ligne : <https://www.larvf.com/vin-chateau-de-chambord-vignes-phylloxera-francois-1er-henry-marionnet-patrimoine-vins,4430828.asp>].

2 Dans le cours de cet article, je réserverai la graphie 'Romorantin' au cépage identifié sans conteste, et la graphie romorantin à l'usage du nom sans que l'identité entre nom et cépage soit établie.

3 Voir aussi le site web associé à l'exposition de 2010 : <http://www.romorantin-leprojetoublie.deleonarddevinci.fr/>

4 Par exemple : le site internet du domaine de Chambord résume assez prudemment l'histoire avec le texte suivant : « En 1518, François I<sup>er</sup> qui entreprend la construction de son "bel et somptueux édifice", ordonne la plantation sur son domaine d'un cépage, provenant de Beaune en Bourgogne, qui deviendra certainement ce qu'on appelle aujourd'hui le romorantin. Il avait fait venir en Val de Loire 80 000 pieds de vigne de ce cépage » (consulté le 20 juillet 2023 à l'adresse suivante : <https://www.chambord.org/fr/decouvrir/le-vignoble-de-chambord/>).

Plus explicite, le site internet de la Fondation du patrimoine décrit le projet de replantation d'un vignoble dans le domaine de Chambord : « Trois cépages seront plantés sur plus de 12 hectares : 8 hectares en Romorantin, apporté sur ordre de François I<sup>er</sup> en Val de Loire en 1518-1519, 4 hectares en pinot noir et 20 ares en gamay » (consulté le 20 juillet 2023 à l'adresse suivante : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/vignes-du-domaine-de-chambord>).

Très clair dans l'expression de la légende, le site de promotion touristique du département du Loir-et-Cher (#MON41) : « S'il est un cépage que l'on peut qualifier de royal, c'est à n'en pas douter le Romorantin. Son histoire est une aventure intimement liée à François 1er. Son caractère unique, son bouquet d'arômes exceptionnels, sa rareté se jouent des convenances et invitent à une expérience savoureuse et intense...

Ce que sa Majesté désire...

Il faut remonter le temps sur rien moins que 5 siècles pour rencontrer les ceps de vigne, originaires de Bourgogne, qui ont donné naissance au Romorantin. François 1er, en épicurien averti, décide la plantation de 80 000 pieds de vigne près du château de Louise de Savoie, sa mère, sur la commune de Romorantin, d'où le nom du cépage qui naîtra sur cette terre d'adoption. Les pieds seront plantés à l'automne 1517 et sont aujourd'hui encore à l'origine du cépage Romorantin. » (consulté le 20 juillet 2023 à l'adresse suivante : <https://www.val-de-loire-41.com/vivez-une-experience/cepage-romorantin-unique-royal/>).

5 J'adresse mes vifs remerciements à M. Luc Forlivesi qui, archiviste paléographe, conservateur général du Patrimoine, m'a aimablement communiqué sa transcription établie sur l'original de l'acte de 1518 (Archives nationales, archives de la chambre des Comptes, registres, cote KK 289, recette géné

rale des Finances, 1517-1518, folios 423 et 424). Cet acte porte le n°16658 dans le Tome 5 du *Catalogue des actes* édité par Paul Marichal en 9 volumes (En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5732537w/f394.image>).

6 Voir le site internet de Chambord : <https://www.chambord.org/fr/decouvrir/le-vignoble-de-chambord/>.

7 Voir l'Atlas historique des cépages de France - CepAtlas : notice 'Cot' N [En ligne : [https://cepatlas.huma-num.fr/pages/cepages/notice\\_cepages.php?variety=Cot](https://cepatlas.huma-num.fr/pages/cepages/notice_cepages.php?variety=Cot)) et les dossiers documentaires téléchargeables de l'ensemble des noms associés à « Cot/Malbec » [En ligne : [https://cepatlas.huma-num.fr/pages/semantique/notice\\_semantique.php?variety=Cot](https://cepatlas.huma-num.fr/pages/semantique/notice_semantique.php?variety=Cot)].

8 Archives Départementales du Loir-et-Cher (désormais noté ADLC), 6 M 1025-1025 : cantons d'Onzain, Herbault, Blois, Marolles, Oucques, Avary, Mer, Montrichard, Pontlevoy, Contres, Cellettes et Bracieux (Galinié 2017a, annexe 1).

9 ADLC, 6 M 1.

---

## Français

Une tradition forgée au xx<sup>e</sup> siècle attribue à François I<sup>er</sup> l'introduction, depuis la Bourgogne, du cépage Romorantin dans la ville éponyme, à partir d'une lecture erronée d'un acte de 1518 qui mentionne l'envoi de « *complans de Beaune* », donc de pinot noir. Le nom romorantin n'est pas attesté avant 1827 et le cépage a probablement été obtenu sous un autre nom par croisement dans un vignoble ligérien. La plantation de vignes au château de Chambord en 2015 s'appuie sur la tradition du xx<sup>e</sup> siècle et évoque l'introduction de plants de romorantin à Chambord sous François I<sup>er</sup>. Dans ce cas, la mutation du raisin noir en raisin blanc, la création et le maintien du nom romorantin demeurent énigmatiques. Les deux épisodes n'ont pas de substrat historique. Ils établissent un récit légendaire, fait habituel dans la Vallée de la Loire.

## English

The king Francis I (1515-1547) is supposed to have introduced from Burgundy the romorantin grape variety to the town of Romorantin (Loir-et-Cher) where it would have borrowed its name. This theory is based on a misinterpretation of a text of 1518 which states that the king ordered Pinot noir (named « *complant de Beaune* ») to be sent to Romorantin. The (white) Romorantin variety is not known under this name before the 19<sup>th</sup> cent. and is likely to have been originated by crossbreeding in the Loire vineyards. Recently (2015), new vines have been planted in the park of the famous « Château de Chambord », including some Romorantin variety. These vines

are said to match with the original royal project. It is assumed that, as the construction of Chambord started once the royal project for Romorantin was abandoned, some vines from Romorantin might have been introduced to the new royal place. Why they turned from black to white but kept the name of Romorantin is not explained. There is no historical evidence to support any of these recent legendary traditions.

---

**Mots-clés**

vigne, cépages, plant de Beaune, pinot noir, Romorantin, François Ier, Val de Loire, Chambord

**Keywords**

vine, grape varieties, plant de Beaune, pinot noir, Romorantin, Francis I, Loire Valley, Chambord

**Geographical index**

Romorantin, Val de Loire, Chambord

**Subject index**

Cellule de dégrisement

---

**Henri Galinié**

UMR 7324 (Citeres-LAT)